

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 6 juillet 2012

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités Territoriales

N° CP-2012-7-10-2

**Service consulté**

**AIDE A LA REHABILITATION THERMIQUE DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC**

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat mise en place à compter de 2011, une opération de réhabilitation thermique menée par Habitats de Haute-Alsace est éligible à une subvention départementale pour un montant de 78 000 €, au titre de l'aide en faveur du parc locatif public.

Lors de sa séance du 7 décembre 2010, le Conseil Général a approuvé les axes de sa nouvelle politique départementale de l'Habitat en faveur du logement dans le parc public et le parc privé.

L'un des deux axes majeurs de cette nouvelle politique est la lutte contre la précarité dans le logement, et plus particulièrement la lutte contre la précarité énergétique. A cet effet, le Département a décidé de soutenir les bailleurs sociaux dans leur démarche de réhabilitation dans le but d'améliorer la performance énergétique de leur parc existant afin de diminuer le montant des charges locatives liées à l'énergie, ceci dans un contexte de baisse de revenus et de situation économique difficile pour les ménages haut-rhinois.

Ainsi, l'aide financière du Département en faveur du parc locatif public s'élève à 3 000 € au logement limitée à un nombre de logements subventionnables qui varie en fonction de la taille de l'opération, selon les critères retenus par l'Assemblée Départementale et qui pour cette opération se limite à 26 logements.

A ce titre, il est proposé au présent rapport une opération de Habitats de Haute-Alsace portant sur 32 logements collectifs à Ingersheim – 1 à 7 rue Schweitzer, bénéficiant des mesures liées à la politique départementale de l'habitat pour un montant de 78 000 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver cette aide à la réhabilitation thermique en faveur de Habitats de Haute-Alsace pour un montant de 78 000 € qui serait à prélever sur le programme H221 - chapitre 204 – fonction 72 - nature 204162.



Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012

**Réhabilitation thermique**  
**PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
RTH00008	<b>HABITATS DE HAUTE-ALSACE</b> 32 logements- 1 à 7 rue Schweitzer-Ingersheim	78 000,00	forfait	78 000,00
			Total	78 000,00